

# APPEL À LA GRÈVE RECONDUCTIBLE DÈS MARDI 2 MAI !

**Nos revendications sont : le versement de l'intégralité des salaires et l'ouverture d'une négociation avec l'actionnaire afin qu'il nous rende ce qu'il nous a pris et prenne des engagements pour l'avenir de nos emplois.**

La direction nous annonce que nos salaires vont être différés de quelques jours tout en sachant qu'avec les ponts de la première et deuxième semaine de mai, le 5 mai il n'est pas sûr que vos salaires soient versés à cette date voir même en entier. Depuis le rachat de SNG le directeur général nous mène en bateau et nous méprise :

- d'un côté il nous balance 300 € de prime proratisée à du temps de présence en guise d'augmentation de salaire ;
- de l'autre côté il fait un cadeau de 2,5 millions d'euros à Giraudy !

**Pour la CGT et vos représentants, la coupe est pleine et nous appelons à cesser le travail dès mardi prochain tant que l'intégralité des salaires n'auront pas été versés sur nos comptes et que nous n'aurons pas l'engagement de rencontrer l'actionnaire.**

Monsieur POUZOU s'est seulement manifesté hier soir auprès du délégué syndical, alors que depuis lundi notre délégué multiplie les appels, textos et mails pour exiger qu'au minimum les deux tiers de nos salaires soient versés vendredi. **STOP au mépris !**

Durant cette conservation, la seule chose qui préoccupait le dirigeant était que notre communiqué avait été rendu public alors que les délégués et autres représentants du personnel ont un devoir de réserve concernant certaines informations communiquées comme telles.

Malgré les sanctions envisagées envers notre délégué syndical, notre détermination à vous défendre et vous informer reste notre priorité.

A la CGT on n'oublie pas que le 12 avril dernier se tenait un CSE extraordinaire et Monsieur

POUZOU demandait à parler en OFF à vos représentants. Il soutenait que l'entreprise avait la trésorerie nécessaire pour payer les salaires tout en cachant que l'entreprise était en cessation de paiements depuis fin mars. Il savait qu'il allait saisir le tribunal de commerce pour faire une demande de redressement judiciaire afin que nos salaires soient payés par les AGS et que cela provoquerait le paiement des salaires différés .

Nous sommes convaincus que le dialogue n'existe pas dans cette entreprise. Le dirigeant en fait la triste démonstration en refusant de communiquer avec vos représentants, à moins que certains soient acquis à sa cause.

**Notre demande de verser les deux tiers de nos salaires dès demain à été balayé d'un revers de manche par Monsieur POUZOU. Et bien maintenant, tous ensemble allons chercher notre dû. À partir de mardi seul le rapport de force doit être le mot d'ordre pour ce faire entendre.**

**Info'Com-CGT appelle tous les salariés à se mobiliser en faisant grève dès mardi.**

**Notre colère doit être visible et c'est la raison pour laquelle nous demandons qu'en l'absence de représentant CGT sur site, un responsable soit désigné sur chaque site en grève afin de coordonner la grève avec notre délégué syndical.**

**Dès ce vendredi 28, nous devons être en capacité d'identifier les sites en grève. Appelez notre délégué syndical au 06 25 18 31 36 qui vous donnera toutes les informations utiles et directives pour gérer efficacement ce mouvement.**